

Manifestations contre la réforme des retraites et l'utilisation de l'article 49.3

Dérive autoritaire, dérives policières

L'Observatoire nantais des Libertés (ONL) a alerté, dans ses communiqués suite aux manifestations des 7 et 11 mars, sur la montée de la tension entre manifestants et forces de l'ordre lors des manifestations contre la réforme des retraites.

Le 14 mars, un groupe d'étudiants qui revenaient vers la faculté d'un barrage filtrant sur la rocade nord, ont fait l'objet d'un contrôle d'identité musclé. Plusieurs étudiantes ont dénoncé une « fouille à corps ». Elles ont déposé plainte. Non seulement l'opportunité et la proportionnalité mais encore la légalité d'un tel contrôle peuvent être mise en cause. En effet, aucun des critères autorisant une fouille à corps ne paraît pouvoir être retenu. Un des étudiants a été interpellé par la police.

L'annonce de l'utilisation par le gouvernement de l'article 49.3 pour faire passer son projet de loi a constitué un choc pour toutes les personnes attachées aux règles démocratiques et outrées du mépris et de l'autoritarisme affichés par le gouvernement et le chef de l'État.

Elle a provoqué le 16 mars une manifestation appelée au dernier moment par plusieurs syndicats qui a été empêchée par les forces de l'ordre d'aller jusqu'au Miroir d'eau, terme logique de celle-ci.

Puis le **samedi** 18 mars, lors d'une manifestation organisée par tous les syndicats. Plusieurs heurts se sont produits et la manifestation a été coupée par les gaz lacrymogènes qui ont alors impacté tous les participants. En fin de manifestation à la hauteur de l'île Gloriette, le cortège de tête avec les responsables syndicaux a été aspergé de gaz lacrymogène provoquant une bousculade dans laquelle l'un d'eux s'est blessé. Les gaz lacrymogènes ont également touché des passants.

Dans les dernières manifestations, l'ONL a vu l'utilisation du LBD – lanceur de balle de défense - (dont un tir blessant un manifestant à la cuisse a été signalé), de grenades de désencerclement dont une a blessé un syndicaliste à la poitrine, sans compter les suffocations dus aux gaz lacrymogènes. Aux abords des manifestations, l'ONL a vu des policiers portant un fusil d'assaut, arme de guerre dont l'ONL demande avec beaucoup d'autres l'interdiction de la présence lors de manifestations.

L'Observatoire nantais des libertés (ONL) réitère sa mise en garde sur les risques que font encourir, pour toutes les personnes l'usage disproportionné de la force et l'usage d'armes comme les LBD dont il réclame l'interdiction de l'usage pour le maintien de l'ordre à l'instar de nombreuses organisations et institutions et les grenades de désencerclement.

Une nouvelle fois, l'ONL rappelle que la préfecture a la double mission de faire respecter totalement la liberté de manifester et de protéger les personnes, dont les manifestants, et les biens en accomplissant cette mission de manière adaptée et proportionnée.

Il rappelle que les contrôles d'identité sont encadrés par la loi et ne doivent pas être pratiqués hors nécessité pour intimider, décourager, traumatiser.

L'ONL se tient à la disposition de tous pour informer sur les droits en manifestation - voir les documents explicatifs d'organisations membres disponibles en ligne -, recueillir les témoignages et orienter les victimes.

L'Observatoire nantais des libertés avec les associations Association Républicaine des Anciens Combattants, Attac, Droit au logement, France Palestine Solidarité, Ligue de l'Enseignement-Fédération des Amicales Laïques, Ligue des droits de l'Homme, Maison des Citoyens du Monde, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, Syndicat de la Médecine Générale, Syndicat des Avocats de France, Tissé Métisse l'Association

ONL@rezocitoyen.net